

RAPPORT D'ACTIVITÉS SUR LES SOUTIENS CULTURELS ET AFFECTIFS TENANT COMPTE DES TRAUMATISMES

Numéro d'ICD/Année financière :
HC-P013 (2023-2024)

Objet :

Le présent rapport doit être rempli par les bénéficiaires du financement rendant compte des programmes qu'ils organisent afin de fournir des services de soutiens en santé et en culture qui seront offerts aux membres des familles autochtones et aux survivants de traumatismes.

Les services de soutiens en santé et en culture adaptés aux traumatismes comprennent les services de soutien communautaires en santé et en culture fournis dans le cadre du Programme de soutien en santé : résolution des questions des pensionnats indiens (PSS-RQPI), des services de soutien en santé pour les Femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (FFADA) et des services de soutien en santé en lien avec les Externats indiens fédéraux (EIF), et, depuis 2021-2022, des Services élargis en santé et en culture adaptés aux traumatismes pour tous les peuples autochtones qui ne sont pas autrement admissibles aux programmes mentionnés ci-haut.

Période de rapport :

La période de rapport est soit trimestrielle, soit annuelle, dépendamment des programmes mentionnés ci-haut.

Échéance :

La date d'échéance est spécifiée dans votre accord de contribution.

Définition des éléments de données :

Éléments de données	Définition
Identification	
Nom du bénéficiaire	Le nom de l'organisation qui a reçu un paiement de transfert, ou qui a été autorisée à recevoir un paiement de transfert, dans le cadre d'un programme de paiement de transfert, et qui peut être trouvée dans l'accord de contribution.
Numéro du bénéficiaire	Le numéro attribué par Services aux Autochtones Canada/Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada à l'organisation qui a reçu un paiement de transfert, ou qui a été autorisée à recevoir un paiement de transfert, dans le cadre d'un programme de paiement de transfert, et qui peut être trouvé dans l'accord de contribution.
Région	Dans la liste déroulante, sélectionner la région à partir de laquelle le bénéficiaire remplit ce rapport.
Personne-ressource	

Éléments de données	Définition
Prénom Nom de famille Titre Adresse postale (Numéro/Rue/Appartement/Case postale) Ville Province/Territoire Code postal Numéro de téléphone Poste téléphonique Adresse courriel	Le nom et les coordonnées du fonctionnaire responsable de vérifier l'exactitude du contenu et des renseignements dans ce rapport. Un code postal valide est en majuscules et dans le format A#A#A#. Un numéro de téléphone valide comprend l'indicatif régional à trois chiffres dans le format ###-###-####. Une adresse courriel valide peut être en majuscules ou en minuscules, selon le format a@a.a.
Période de rapport	Indiquer la période de rapport en sélectionnant la case correspondant à la période trimestrielle ou annuelle.
Informations du programme	Choisir dans la liste ci-dessous le programme pour lequel vous remplissez ce rapport. Les champs qui ne sont pas requis pour ce programme sont masqués. <ul style="list-style-type: none"> ○ Programme de soutien en santé : résolution des questions des pensionnats indiens (PSS-RQPI) ○ Soutien en santé et en culture en lien avec les Femmes et filles autochtones disparues et assassinées (FFADA) ○ Soutien en santé et en culture en lien avec les Externats indiens fédéraux (EIF) ○ Soutien élargi en santé et en culture adaptés aux traumatismes ○ Personnel de soutien en santé et en culture
Soutien en santé/culture	<ul style="list-style-type: none"> - PSS-RQPI - FFADA - EIF - Soutiens élargis adaptés aux traumatismes
Nombre total de clients	Indiquer le nombre total de clients individuels. Cela inclut : <ol style="list-style-type: none"> 1) Programme de soutien en santé : résolution des questions des pensionnats indiens (PSS-RQPI) – Anciens élèves des pensionnats indiens et membres de leur famille 2) Soutien en santé et en culture en lien avec les Femmes et filles autochtones disparues et assassinées (FFADA) – Survivantes, membres de la famille et autres personnes

Éléments de données	Définition
	<p>concernées par la question des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées</p> <p>3) Soutien en santé et en culture en lien avec les Externats indiens fédéraux (EIF) – Anciens élèves des externats indiens fédéraux et membres de leur famille</p> <p>4) Soutien approfondis en santé et en culture – Tous les Autochtones qui ne sont pas autrement admissibles dans les domaines de programme ci-dessus.</p>
Genre	<p>Indiquer le nombre de personnes s'identifiant comme homme, femme ou une autre identité de genre.</p> <p>« Une autre identité de genre » désigne les personnes qui ne s'identifient pas dans le système binaire des genres (c.-à-d. qui ne s'identifient ni comme homme, ni comme femme).</p>
Âge	<p>Indiquer le nombre total d'individus pour chaque groupe d'âge désigné.</p>
Identité autochtone	<p>Indiquer le nombre de clients de chaque identité culturelle, incluant les Premières nations, les Métis, les Inuits, les non-autochtones (c.-à-d. toute autre culture), et ceux choisissant de ne pas divulguer cette information.</p>
Nombre total d'interactions	<p>Indiquer le nombre total d'interactions avec les clients éligibles. Chaque interaction avec un client individuel est comptée comme une interaction distincte. Une session de groupe ou de famille est comptée comme une interaction. (P. ex., une session de groupe avec 4 membres de la famille compte pour 1 interaction, mais avec 4 clients). Les sessions d'information et de sensibilisation de la communauté comptent comme une seule interaction.</p>
Soutien en santé/culture	<p>Personnel de soutien en santé et en culture</p>
Soutien en santé	<p>Précédemment connu sous le nom de personnel de soutien émotionnel. Le personnel de soutien en santé de la résolution/personnel de soutien en santé sont des travailleurs de soutien autochtones, employés par des organismes communautaires, qui écoutent, parlent et soutiennent les anciens élèves des pensionnats indiens et leur famille, les personnes touchées par la disparition et l'assassinat des femmes et des filles autochtones, et les anciens élèves des externats indiens fédéraux et leur famille; ainsi que toutes les personnes autochtones</p>

Éléments de données	Définition
	n'étant pas autrement admissibles dans le cadre des programmes mentionnés ci-haut.
Soutien culturel	Les travailleurs de soutien culturel sont des aînés ou des guérisseurs traditionnels identifiés par les communautés pour fournir des services culturels tels que des cérémonies, des prières et d'autres activités de guérison traditionnelles. Les travailleurs de soutien culturel travaillent avec les clients pour déterminer leurs besoins culturels.
Personnel complet	Indiquer le nombre total de travailleurs de soutien en santé et culturel (à temps plein et à temps partiel) employés par le bénéficiaire de l'AC pendant l'année fiscale. Ce comptage s'appliquera aux travailleurs de PSS-RQPI, de FFADA, de EIF et des soutiens élargis en santé adapté aux traumatismes. Les travailleurs qui fournissent des services de soutien en santé (émotionnel) et culturel dans le cadre de plus d'un programme ne doivent être comptés qu'une seule fois afin d'éviter un comptage des travailleurs erroné (p. ex., un travailleur de soutien culturel qui fournit du soutien dans le cadre du PSS-RQPI et de l'EIF ne doit être compté qu'une seule fois, et non deux).
Nombre total de travailleurs de soutien en santé et culturel nouvellement embauchés au cours de l'année fiscale	Indiquer le nombre total de travailleurs de soutien en santé et culturel nouvellement embauchés au cours de cette année fiscale. Les travailleurs qui fournissent des services de soutien en santé (émotionnel) et culturel dans le cadre de plus d'un programme ne doivent être comptés qu'une seule fois afin d'éviter un comptage des travailleurs erroné (p. ex., un travailleur de soutien culturel qui fournit du soutien dans le cadre du PSS-RQPI et de l'EIF ne doit être compté qu'une seule fois, et non deux).
Nombre total de travailleurs de soutien en santé et culturel ayant quitté leur poste au cours de l'année fiscale	Indiquer le nombre total de travailleurs de soutien en santé et culturel ayant quitté leur poste au cours de cette année fiscale. Les travailleurs qui fournissent des services de soutien en santé (émotionnel) et culturel dans le cadre de plus d'un programme ne doivent être comptés qu'une seule fois afin d'éviter un comptage des travailleurs erroné (p. ex., un travailleur de soutien culturel qui fournit du soutien dans le cadre du PSS-RQPI et de l'EIF ne doit être compté qu'une seule fois, et non deux).
Dans quelle mesure le nombre de travailleurs de soutien en santé et culturel était-il suffisant pour répondre aux besoins de la communauté?	Décrire dans quelle mesure le nombre de travailleurs de soutien en santé et culturel était suffisant pour répondre aux besoins de la communauté.

Éléments de données	Définition
Commentaires	Fournir des informations supplémentaires si nécessaire.
Documents à l'appui (le cas échéant)	Ce tableau vous permet d'identifier le(s) document(s) à l'appui ainsi que le mode de transmission utilisé.
Titre	Saisir le nom du document.
Mode de transmission	<p>À partir de la liste déroulante, sélectionner le mode de transmission utilisé pour les documents additionnels. Les options sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pièce jointe - Email - Télécopieur - Poste - En main propre ou messenger <p>Si vous choisissez « Pièce jointe » comme méthode de transmission, un bouton « Annexer le document » apparaîtra. En cliquant sur ce bouton, vous pourrez sélectionner un fichier qui sera annexé au formulaire. Ensuite, vous pourrez cliquer sur l'icône en forme de trombone à gauche de l'application Adobe pour voir le fichier joint. Une fois le fichier joint, le bouton « Annexer le document » est remplacé par le bouton « Supprimer le document ». Pour supprimer ce document seulement, cliquer sur le bouton. Pour supprimer tous les champs associés à un document et pour supprimer le document correspondant, cliquer sur le bouton [-].</p>
Déclaration	
Prénom Nom de famille Titre Date (AAAMMJJ)	Le prénom, nom de famille et titre du poste de la personne qui garantit l'exactitude des renseignements ainsi que la date à laquelle le formulaire a été complété. Les dates sont en format « Année Mois Jour ».